COMMUNE DE VERT-EN-DROUAIS
☎ 02 37 82 91 01 - Fax 02 37 82 83 75
Mail : mairie@vert-en-drouais.fr
Site Internet : www.vert-en-drouais.fr

Arrêté n° 2023/025

ARRÊTÉ RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DES VÉHICULES EXCÉDANT UN CERTAIN TONNAGE
Sur le territoire de la commune de Vert-en-Drouais

Le Maire de la commune de VERT-EN-DROUAIS,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriale, notamment les articles L 2212-2, L 2213-1 et suivants ;
Vu le Code de la Route ;
Vu les arrêtés formant le règlement général de la police de la commune ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer, dans un but de sécurité publique et étant donné l'exiguïté de la rue du Clos Barreau au Luat-sur-Vert, la circulation des poids lourds de plus de 3,5 tonnes ;

ARRÊTE :

Article 1er - La circulation et le stationnement des poids lourds de plus de 3,5 tonnes - sauf livraison et services publics - sont interdits dans la rue du Clos barreau au Luat-sur-Vert, du croisement de la route de Dreux (RD 311/5) au croisement avec la Place des Carrouges.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté seront applicables dès la mise en place de la signalisation (panneau de type B8) par les services techniques de la commune.

Article 3 - Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par affichage en Mairie, par affichage sur les lieux du chantier.

Article 4 - Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 - La présente décision est susceptible d'être déférée devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 6 - Madame la secrétaire de mairie, Monsieur le commandant de Brigade de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation est transmise :
* Monsieur le Directeur des Routes, Subdivision Départementale du Drouais-Thymerais,
* Monsieur le commandant de Brigade de Gendarmerie, 21 rue de la Gare 28380 SAINT-RÉMY-SUR-AVRE,
* Monsieur le Colonel, commandant le C.O.D.I.S, 7 rue Vincent Chevard, 28000 CHARTRES,

Fait à Vert-en-Drouais, le 04 juillet 2023
Le Maire, Evelyne DELAPLACE

E DELAPLACE

MAIRIE DE VERT-EN-DROUAIS (Eure-et-Loir) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE